



PROJET DE VIE

# RÉSIDENCE SAINT-FRANÇOIS

Votre lieu de vie à Soignies



## **Bienvenue chez vous !**

Bienvenue dans notre établissement.  
Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Notre but est de partager avec vous des moments conviviaux,  
de cheminer ensemble et d'assurer vos soins dans le respect.

Que ce lieu soit un berceau d'espérance et de soutien,  
un lieu d'accompagnement personnalisé,  
un lieu de relations humaines fortes, de sollicitude et de dignité,  
un lieu de prière et de Foi  
dans le respect des convictions de chacun.

Nous vous proposons ci-après de prendre connaissance de notre  
projet de vie : l'esprit et les valeurs de la maison.

Nous vous souhaitons d'heureux moments  
au sein de la Résidence Saint-François.

*« Quel que soit ton chemin, sois le bienvenu chez nous »*

**La Direction**





## Le projet de vie en un coup d'œil

Le projet de vie en un coup d'œil	3
Bref historique	4
La construction du projet de vie	5
Vision et valeurs	5
L'accueil	6
La Résidence : l'organisation du séjour	7
Les unités d'hébergement et de soins	8
L'hôtellerie : les repas	8
L'organisation des soins	9
Accompagnement de fin de vie – Soins palliatifs	9
La participation des résidents : les loisirs	10
Soins esthétiques	12
Snoezelen	12
Le maintien de l'autonomie et de l'indépendance	12
Respect des droits et de la vie privée des résidents	13
Les convictions philosophiques et religieuses	13
Culture Qualité MMI depuis 2000 - Amélioration continue	14
Association des familles et des proches à la vie de la Résidence	15
Volontariat	15
Engagement écologique	15
Contacts	16

## Bref historique



La MMI, anciennement Maison Marie Immaculée, en abrégé, est une ASBL dont le siège social est situé à Neufvilles, 61 Grand Chemin.

Fondé en 1855, par Mademoiselle Sophie Maeghe, « *L'hospice de Neufvilles a accueilli les pauvres, les indigents et les vieillards* ».

En 1866, la congrégation des Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie (SCJM) a repris cette mission. Pendant plus d'un siècle, les religieuses ont hébergé et soigné les vieillards et les incurables malgré la précarité de leurs moyens.

En 1980, elles ont fondé avec des chrétiens engagés dans la vie civile l'ASBL MMI. Celle-ci est amenée à répondre aux besoins nouveaux de la population en termes de soins et d'hébergement, tout en poursuivant ensemble leur œuvre.

En 1984, la Résidence Saint-François fut créée par la MMI. Les Sœurs Franciscaines ont cédé le rez-de-chaussée de leur cloître pour permettre, à l'origine, la création du « Cantou », une unité de vie de 15 lits destinée à des personnes désorientées.

**Aujourd'hui, sur le pôle de Soignies**, nous pouvons accueillir 106 résidents. Nous disposons aussi de 87 appartements en **Résidences-Services**, d'une **crèche**, d'une **garderie** extra-scolaire, de 5 **appartements domotisés** pour des personnes souffrant de polyhandicap, du **service à domicile APPA** et **titres-services APPA-TS** puis, récemment, d'un **service d'orientation et coordination sociales** « SPOCS ».

## La construction du projet de vie

À la Résidence Saint-François, la **conception et l'élaboration** du projet de vie sont **déterminées en équipe** soit suite à une proposition ou une demande d'une famille ou d'un résident, soit suite à un projet d'AMCO (AMélioration COntinue) mis en place par l'équipe de soins ou les équipes pluridisciplinaires.

Dès l'implantation du projet, et au vu de sa pérennisation, celui-ci apparaît dans le **projet de vie institutionnel** lors de la réévaluation annuelle.

## Vision et valeurs

L'ASBL MMI a pour vision d'organiser **en mode associatif des lieux de vie** au service des personnes dans leur recherche d'autonomie. C'est une promesse sociale, une mission pour l'équipe.

Les valeurs de l'asbl contribuent à optimiser la **qualité de vie, des soins et le bien-être de chacun.**



## L'accueil

**Avant l'entrée :** la demande d'hébergement est **introduite auprès de l'assistante sociale** qui organise une **visite de l'établissement** et donne tous les renseignements souhaités sur son fonctionnement.

Le dossier médico-social et le mode d'hébergement sont ensuite établis.

**Peu avant l'entrée :** il est conseillé d'aménager la chambre avec des objets personnels et familiaux.

**Un dossier nommé « Histoire de vie du résident »**, complété par le résident ou sa famille, donnera à l'équipe pluridisciplinaire les éléments favorisant un accueil et un suivi personnalisés (habitudes, goûts alimentaires, activités appréciées ou insignifiantes pour le résident...).

**Le jour de l'entrée :** à son arrivée, le nouveau résident est accueilli par l'infirmière chef de service et/ou l'agent d'accueil. L'équipe soignante **veille à sa bonne installation** dans la chambre et le sécurise en donnant les renseignements et conseils nécessaires. Le médecin traitant effectue une première visite.

**Les jours suivants : l'équipe pluridisciplinaire se présente :** agent hôtelier, interface entre la cuisine et le résident, prendra contact avec la personne entrante afin d'établir une liste des goûts, expliquer le principe des menus de remplacements, ...

**Si la personne le désire**, l'agent d'accueil effectue une **visite de la Maison et une présentation aux autres résidents**. Un kinésithérapeute réalise une évaluation des risques de chute, afin d'établir un protocole de prévention si nécessaire.

Un animateur informe des activités réalisées au sein de l'institution, se renseigne sur les attentes du résident et explique le fonctionnement de l'équipe.



## La Résidence : l'organisation du séjour

La maison accueille **106 résidents** répartis en **3 unités** d'hébergement.

Les résidents sont **libres de recevoir les visiteurs** de leur choix chaque jour (en semaine, le week-end et les jours fériés) entre 8 heures et 20 heures. L'aménagement de plusieurs **espaces-salons** permet de **rencontrer d'autres résidents** ou de recevoir famille et amis.

Les chiens sont les bienvenus, mais doivent être tenus en laisse.

**Des coins-télévision, salles à manger, restaurant, terrasses et jardin** sont accessibles à tous.



**Les chambres**, individuelles ou à 2 lits, peuvent être **décorées selon les goûts** de leur occupant. Elles sont considérées comme le domicile du résident : leur nom est indiqué à l'entrée et chaque collaborateur est tenu de frapper et de s'annoncer avant d'y pénétrer.

**L'entretien** de la chambre et des locaux de vie est assuré quotidiennement par l'équipe des techniciennes de surface.

**Le service de maintenance** se charge d'effectuer toutes les réparations ou travaux nécessaires.

Il est possible d'avoir recours à un **service de blanchisserie** pour l'entretien du linge personnel (en supplément).

## Les unités d'hébergement et de soins

### Organisation des services

Les personnes valides souffrant de troubles de mémoire et de **désorientation** sont accueillies au **Cantou, un service sécurisé et spécialisé** qui est une étape transitoire dans l'évolution de la maladie.

Depuis juin 2022, une unité de 17 lits est accolée au service Cantou.

Cette dernière accueille les résidents qui doivent quitter l'unité Cantou pour des raisons d'invalidité permanente ou d'aggravation de la désorientation.

L'équipe du Cantou a été étoffée et gère désormais les deux unités avec le même esprit et la même expertise.

Les autres résidents sont installés dans les services MR/MRS nommés **Perlonjour** et **Bercely**.

Des studios sont mis à disposition des plus valides au **Clos de la Senne**.

## L'hôtellerie : les repas

Les repas peuvent être servis en **chambre** ou dans les **salles à manger des services**.

Au Cantou, le déjeuner est présenté sous forme de buffet.

**Le restaurant** offre la possibilité de prendre un repas de midi en famille, entre amis ou en compagnie d'autres résidents. Il est aussi ouvert aux personnes de plus de 60 ans venant de l'extérieur ou séjournant dans les appartements des résidences-services.

Les **menus**, affichés et distribués en chambre chaque semaine, sont établis par le « chef » et la diététicienne. Les repas sont confectionnés sur place par l'équipe de cuisine. Les menus de régime sont élaborés selon les prescriptions médicales. Les goûts de chacun sont respectés dans les limites institutionnelles, des menus de remplacement peuvent être servis.

**Horaire** : Déjeuner : Entre 8H00 et 9H45

Dîner : 12H00

Souper : A partir de 17H30

Cet horaire peut être adapté selon les circonstances.







## L'organisation des soins

Une **équipe pluridisciplinaire** entoure le résident. Elle est composée d'une infirmière cheffe de service, d'infirmier(e)s, d'aides-soignant(e)s, d'agent(e)s hôtelier(e)s, de kinésithérapeutes, d'une ergothérapeute, d'animateurs et d'une diététicienne.

Un médecin-coordonateur et conseiller est également impliqué des soins dans l'organisation et dans l'accompagnement fin de vie.

## Accompagnement de fin de vie – Soins palliatifs

En fin de vie, la démarche en soin est adaptée aux besoins de bien-être et de confort dans le respect des valeurs et des souhaits de chacun.

Un dossier appelé **projet de soins personnalisé et anticipé (PSPA)** est proposé au résident et/ou à sa famille dans les semaines suivant l'entrée dans l'établissement. Ce PSPA permet au résident de formuler ses choix concernant les soins et les **dispositions relatives à la fin de vie**.

Les **décisions exprimées sont respectées** en accord avec le cadre légal.

Un plan de soins spécifique est réalisé en collaboration entre le médecin traitant, une infirmière spécialisée et notre ergothérapeute, toutes sont référentes en la matière.

Celles-ci assureront le suivi et le relais auprès des équipes.

Une rencontre peut être organisée avec la famille, le médecin traitant, l'infirmière en chef et le résident.

Un local confortable est à la disposition des familles qui entourent leur parent en fin de vie.

Une formation permanente en soins palliatifs est organisée pour notre personnel, annuellement.

## La participation des résidents : les loisirs

La Résidence Saint-François est située **au cœur de la ville de Soignies** et l'accès aux commerces, marché hebdomadaire, associations ou espaces culturels est aisé.

Des **salles** sont mises à **disposition de clubs sonégiens** : des joueurs de cartes, de pétanque, des seniors actifs et des choristes offrent aux résidents la possibilité de se joindre à eux. Des fêtes ou des repas de famille peuvent aussi y être organisés.

Des **jeux et livres** sont à disposition en permanence dans les espaces communs.

Le « **Papo'Thé** », organisé par l'équipe animation/volontaires chaque vendredi de 14H30 à 16H30 au self de la Résidence, rassemble les résidents et leurs famille ou amis autour d'une pâtisserie, d'un thé ou d'un café.

Un service de **prêt de livres ou livres sur CD à domicile** est organisé 1x/mois par la bibliothèque « La Régence » (Service gratuit).

En semaine, l'équipe d'animation propose *diverses activités adaptées* aux capacités, aux besoins et aux goûts de chacun : gym douce , ateliers culinaires, créatifs ou fils et aiguilles, jardinage, cinéma, chants, jeux de société et de mémoire, soins des mains, spectacles et repas à thème rythment le quotidien des résidents.

L'ASBL dispose d'un minibus conçu pour le transport de personnes valides ou en chaise roulante.

Ce qui nous permet d'organiser des **sorties de groupes** telles que :

- Restaurants
- Spectacles
- Excursions à la mer du Nord
- Pairi Daiza
- ...



**Des rencontres intergénérationnelles rassemblent petits et grands**

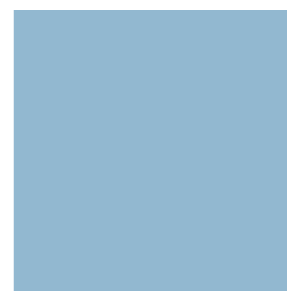
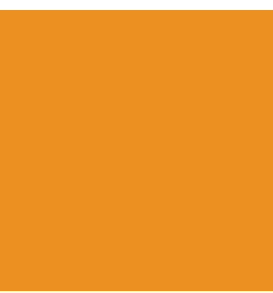
occasionnellement autour de goûters, chants, chasse aux œufs, lecture de contes ou projets biodiversité et jardinage.



Le **programme des animations est affiché chaque semaine** à divers endroits de la résidence et est **distribué en chambre**, au verso du menu hebdomadaire.

Les **objectifs** des activités sont multiples et permettent à la personne d'utiliser toutes ses ressources : maintien et entretien des fonctions cognitives et physiques, orientation spatio-temporelle et stimulation des sens.

Chaque animation est aussi un **lieu de rencontre** ayant pour but de créer une **ambiance sociale positive**, de tisser des liens avec et entre les résidents et de faire en sorte que ces contacts perdurent en dehors des activités.

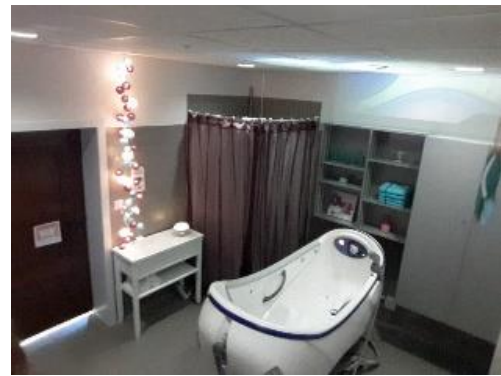
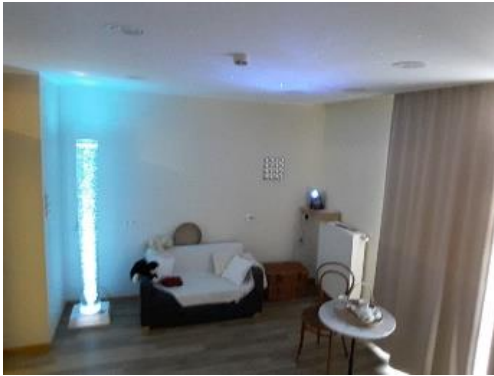


## Soins esthétiques

Pédicure et coiffeurs reçoivent **sur rendez-vous au sein de l'institution.**

## Snoezelen

L'espace et la **salle de bain Snoezelen** sont des endroits sécurisants, apaisants et chaleureux qui permettent la **détente, le bien-être, l'éveil sensoriel** et l'apaisement de certains comportements d'agitation.



## Le maintien de l'autonomie et de l'indépendance

Le résident est encouragé par tous les collaborateurs à **maintenir ses capacités** aussi longtemps que possible. Des aides techniques peuvent être fournies selon ses besoins.

Un bilan d'**autonomie et d'indépendance** peut être réalisé par l'ergothérapeute.

La participation des aînés aux décisions communautaires est possible lors des réunions trimestrielles du **conseil des résidents.**

**Chaque résident peut décider librement de participer à la vie de la maison et aux activités organisées.**



## Respect des droits et de la vie privée des résidents

Les droits, les libertés individuelles, la vie privée, affective et sexuelle des résidents sont respectés.

## Les convictions philosophiques et religieuses

Le résident peut être **accompagné spirituellement** et est profondément respecté même s'il ne partage pas les convictions chrétiennes.

Des offices ont lieu **chaque mardi à 14H à la chapelle**, ainsi qu'à chaque fête liturgique.

La chapelle et l'oratoire sont accessibles à tout moment pour les résidents et leurs proches.

Il est possible de faire appel à un conseiller laïc ou à un représentant d'un autre culte.

Chaque année, l'équipe pastorale décide d'un **projet carême, destiné à une association caritative locale** : 2023 sera l'année de la Tarentelle. Pour ce faire, l'équipe d'animation et nos résidents s'adonnent à des réalisations culinaires ou autres destinées à la vente. Après la fête de Pâques, une rencontre est organisée entre nos résidents et les représentants de l'association.

## Culture Qualité MMI depuis 2000

### Amélioration continue

**Le plan de soins informatisé et le dossier individuel** permettent de collecter toutes les observations et informations obtenues quotidiennement afin que chaque membre des différentes équipes puisse suivre **l'évolution et l'état de santé du résident** et ajuster les soins. L'échange d'informations se fait également à tous les changements d'équipe.

L'amélioration des compétences techniques et relationnelles des différentes équipes est assurée par la **formation permanente**. Le personnel est formé à la méthodologie de soins Gineste-Marescotti, une approche plus humaniste, à la Validation de Naomi Feil et à la méthode Montessori.

**Tous les soins** sont dispensés dans la douceur, dans le respect de la dignité, de l'intégrité, de l'intimité et selon le rythme du résident. Des techniques spécifiques facilitent les échanges et la communication par le regard, la parole et le toucher.

La méthode de **toilette** est appropriée à chacun et des douches ou bains sont proposés régulièrement.

Dans certaines situations, les équipes ont recours à l'**aromathérapie** pour apaiser, harmoniser et améliorer le bien-être des résidents.

Un groupe-ressources « **Préventions des chutes** » analyse les facteurs de risques en réunion pluridisciplinaire. Dans ce cadre, les kinésithérapeutes réalisent un bilan fonctionnel pour chaque résident et l'ergothérapeute, une toilette évaluative si nécessaire. L'objectif de ce groupe est de réduire au maximum le nombre de chutes dans notre institution, ainsi que de minimiser les conséquences de ces chutes en établissant un plan de prévention.

Un groupe de **réflexion en soins palliatifs** analyse et réajuste régulièrement l'accompagnement personnalisé.

L'équipe de l'unité psycho gériatrique travaille en AMélioration COntinue (AMCO) avec le département qualité au perfectionnement de leur projet Cantou- Post Cantou.

Le **projet IDDSI** ((International Diet Dysphagia Standardisation Initiative) visant l'implémentation d'une nomenclature pour les **textures modifiées** au sein de la MMI.

## Association des familles et des proches à la vie de la Résidence

Les familles et les amis sont **invités à partager chaque moment** et chaque étape de la vie en maison de repos.

Visites régulières, participation au conseil des résidents, invitation à certains repas festifs ou animations, concertation lors de décisions importantes sont autant d'occasions pour les familles de **s'impliquer dans la vie** de leur parent âgé.

Ainsi, l'équipe, le résident et sa famille **construisent ensemble le projet de vie** et contribuent à une meilleure qualité d'hébergement.

## Volontariat

Des volontaires sont présents pour **apporter un soutien**, un sourire ou une écoute à tous les résidents qui le souhaitent et contribuent à l'ambiance chaleureuse de la Résidence.

## Engagement écologique

L'ASBL agit au quotidien pour la protection de l'environnement. Les déchets alimentaires sont recyclés en biométhane et l'emploi de matériel réutilisable vise à réduire l'usage de plastiques et papiers dans tous les secteurs (restauration, soins, administration...).

## Contacts

### Votre lieu de vie

#### Résidence Saint-François

22 Rue de la Station • 7060 Soignies

*Entrée via la rue P.-J. Wincqz*

**067 34 75 15**

mrs.rsf@asbl-mmi.be

### Vos premiers contacts

- **Service social : Mme M. Thibaut**  
067 34 93 62 • m.thibaut@asbl-mmi.be •  
Le lundi de 9h00 à 16h30  
Le mardi de 13h00 à 17h00  
Le mercredi et le jeudi de 9h00 à 13h00
- **Adjointe de Direction : Mme V. Desagre**  
067/34 75 52 • v.desagre@asbl-mmi.be
- **Directeur-Coordinateur : Mr B. Stone**  
067 34 75 14 • b.stone@asbl-mmi.be

### Notre site web

De nombreuses infos vous sont présentées sur notre site : [www.asbl-mmi.be](http://www.asbl-mmi.be)

### Notre asbl MMI, 40 ans au service de l'Humain

#### Notre court-métrage







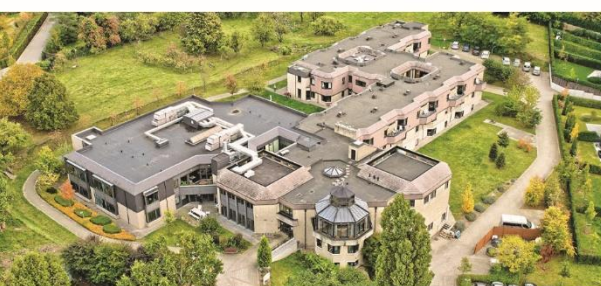
**MAISON DU GRAND CHEMIN**  
7063 NEUVILLES  
067 28 31 11



**RÉSIDENCE SAINT-FRANÇOIS**  
7060 SOIGNIES  
067 34 75 15



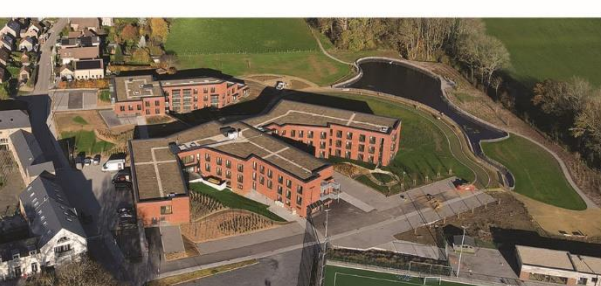
**FOYER SAINTE-ELISABETH**  
7330 SAINT-GHISLAIN  
065 76 62 11



**L'OLIVIER**  
1180 UCCLE  
02 372 12 48



**HOME SAINT-JOSEPH**  
6061 MONTIGNIES-S/-SAMBRE  
071 41 20 51



**VAL D'ORBAIS**  
1360 PERWEZ  
081 14 08 00